

CCSSB

Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume



**Projet de réhabilitation de l'émissaire en mer de la
station d'épuration de la Pointe Grenier à Saint-Cyr-
sur-Mer (83)**

Annexe au formulaire « cas par cas »

SOMMAIRE

1	PLAN DE SITUATION.....	3
2	PHOTOGRAPHIE DE LA ZONE D'IMPLANTATION.....	5
3	PLANS DU PROJET	7
4	PLAN DES ABORDS DU PROJET	10
5	CARTE DE LOCALISATION DU SITE CLASSE	11
6	CARTE DE LOCALISATION DU SITE NATURA 2000.....	12
7	CARTE DE LA ZNIEFF	13
8	SYNTHESE ASSAINISSEMENT	14

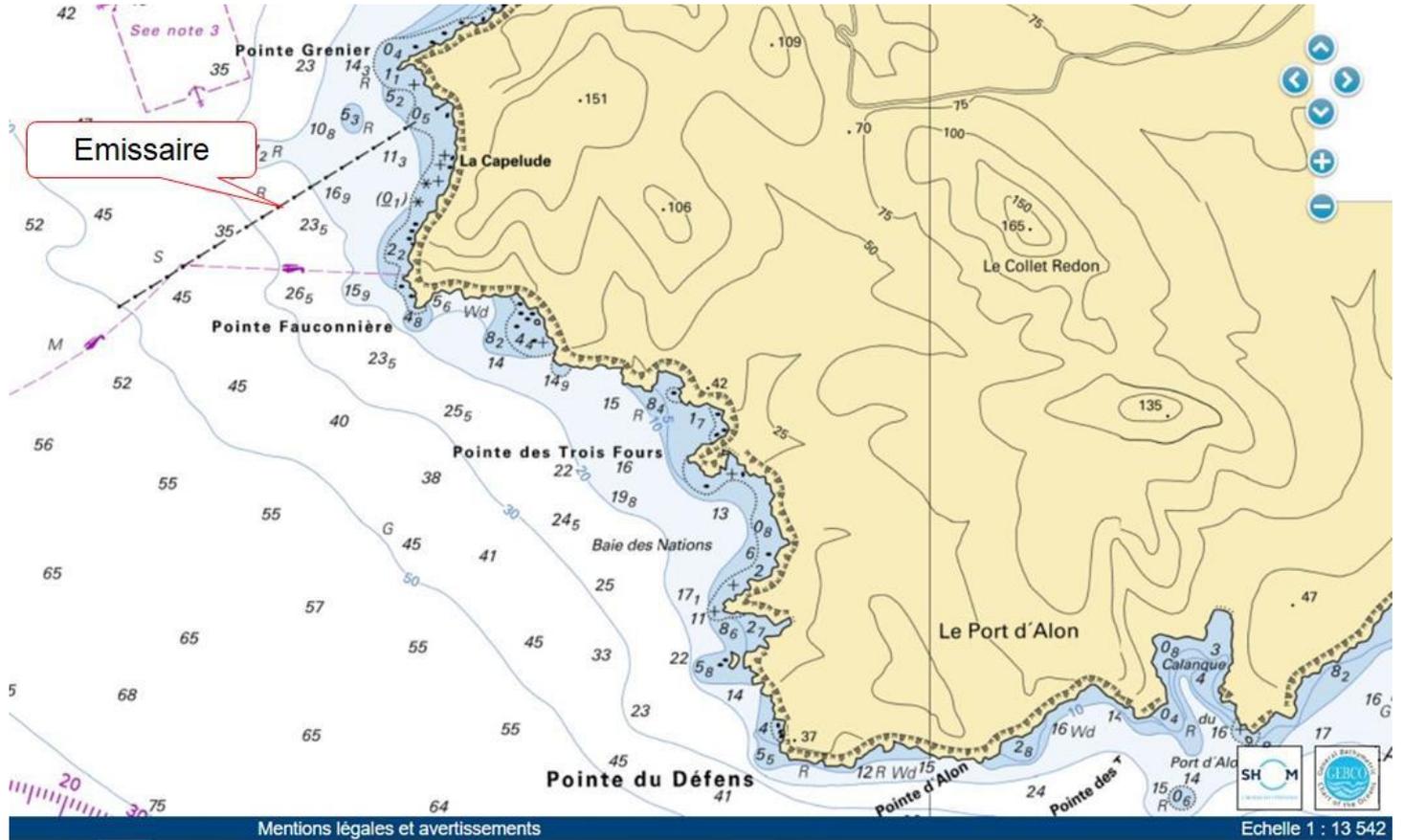
1 PLAN DE SITUATION



Extrait de la carte IGN

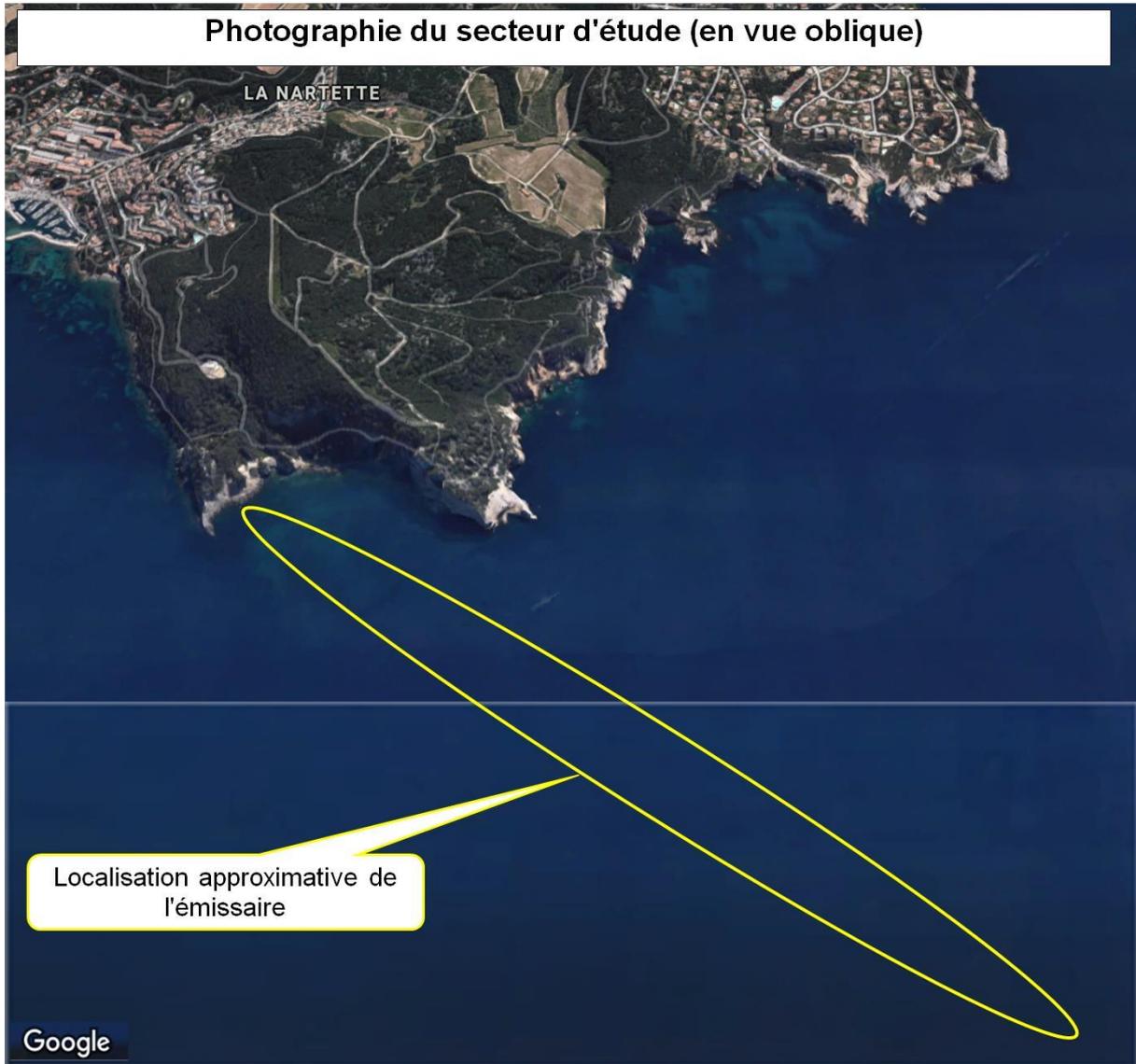


Vue aérienne du secteur d'étude



Positionnement de l'émissaire sur la carte SHOM

2 PHOTOGRAPHIE DE LA ZONE D'IMPLANTATION



Vue oblique



Vue sur l'emplacement de l'émissaire

3 PLANS DU PROJET

SAINT CYR SUR MER
Commune de Saint-Cyr-sur-Mer
Rue de l'Estuaire d'Oron
83 370 SAINT CYR SUR MER

REEMPLACEMENT DE L'EMISSAIRE EN MER DE LA STATION D'EPURATION DE LA POINTE GRENIER

TRAVAUX A REALISER

Modifications	Plan	Date
0	Projet initial	03/10/2019

Corinthe Ingénierie
810 chemin de Peyre ZA de Grand Port 83310 Ollioules, France
Tel : +33(0)4 94 07 55 25 - Fax : +33(0)4 94 81 52 80
Email : corinthe@corinthe.fr - Web : www.corinthe.fr

- Documents de référence :**
- Usage Baignade :** les données techniques par SEMANTIC TS le 10/07/19
"83-2017-0015-4235-LAR3-0400-0060.g2"
 - Bathymétrie :** les données bathymétriques recueillies par SEMANTIC TS le 26/04/19 et tenues le 10/07/19
"1607_023_Bathymetrie_0to50m.dwg"
 - Tracé de l'émissaire existant :** les données de cartographie recueillies par SEMANTIC TS le 26/04/19 et tenues le 10/07/19
"183_01a2015.dwg"
Avenant des données Etat des lieux Octobre 2016 tenues par le client
"Etat des lieux Pointe Grener Emissaire 1_1230a.pdf" Format A3
 - Bathymétrie :** les données de cartographie recueillies par SEMANTIC TS le 26/04/19 et tenues le 10/07/19
"183_01a2015.dwg - 183_Poiss_2015.dwg - 183_Poiss_Etat.dwg - 183_BouesGru.dwg - 183_BouesProfond.dwg - 183_Sables.dwg - W5084_VT.dwg"

VUE EN PLAN
Ech: 1/1500^{ème}

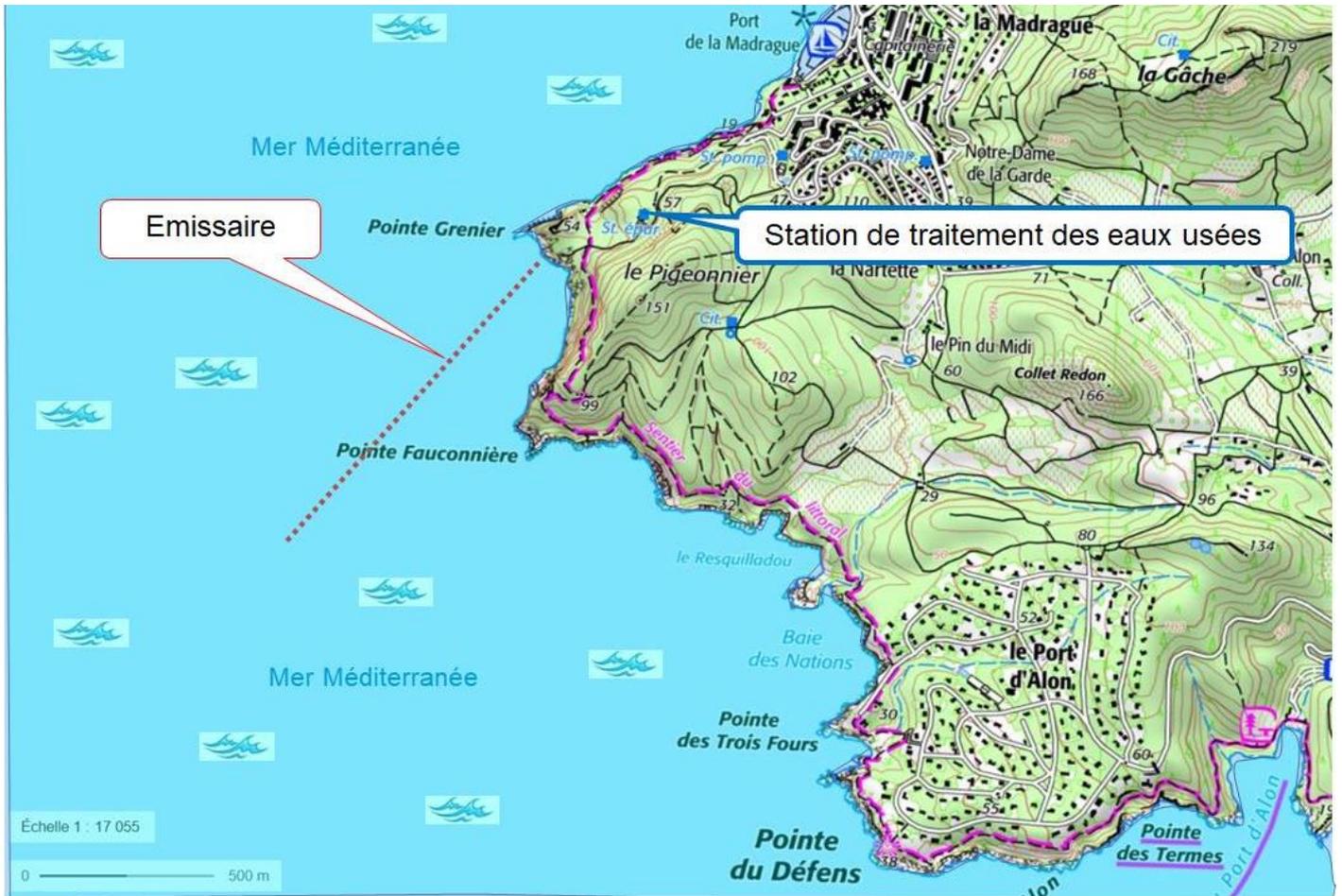
LÉGENDE :

- Axe Emissaire Ø 350 (Relève 2015 Source SEMANTIC TS)
- Avenant Axe Emissaire Ø 350 (Etat des lieux Octobre 2016 Format A3)
- Emissaire protégé par enrochement béton
- Contour de niveau bathymétrique (Source SEMANTIC TS)
- Point Positivité
- Point Positivité / Roche
- Point Sable
- Point Boue
- Point Anthropique
- Ligne Indicateur Positivité (Relève 2015)
- Ligne Indicateur Positivité extrapolée 2019
- Arrière Roches
- Roche vifère
- Sédiments
- Positivité
- Zone de Travaux à réaliser
- ◆ Avenant de l'émissaire existant dans solide à réaliser (Travaux Type 2)
- ◆ Avenant de l'émissaire existant dans baffle à réaliser (Travaux Type 3)
- ◆ Avenant de l'émissaire existant dans solide ou baffle à réaliser (Travaux Type 3)



Plan des travaux à réaliser et cartographie des habitats

4 PLAN DES ABORDS DU PROJET



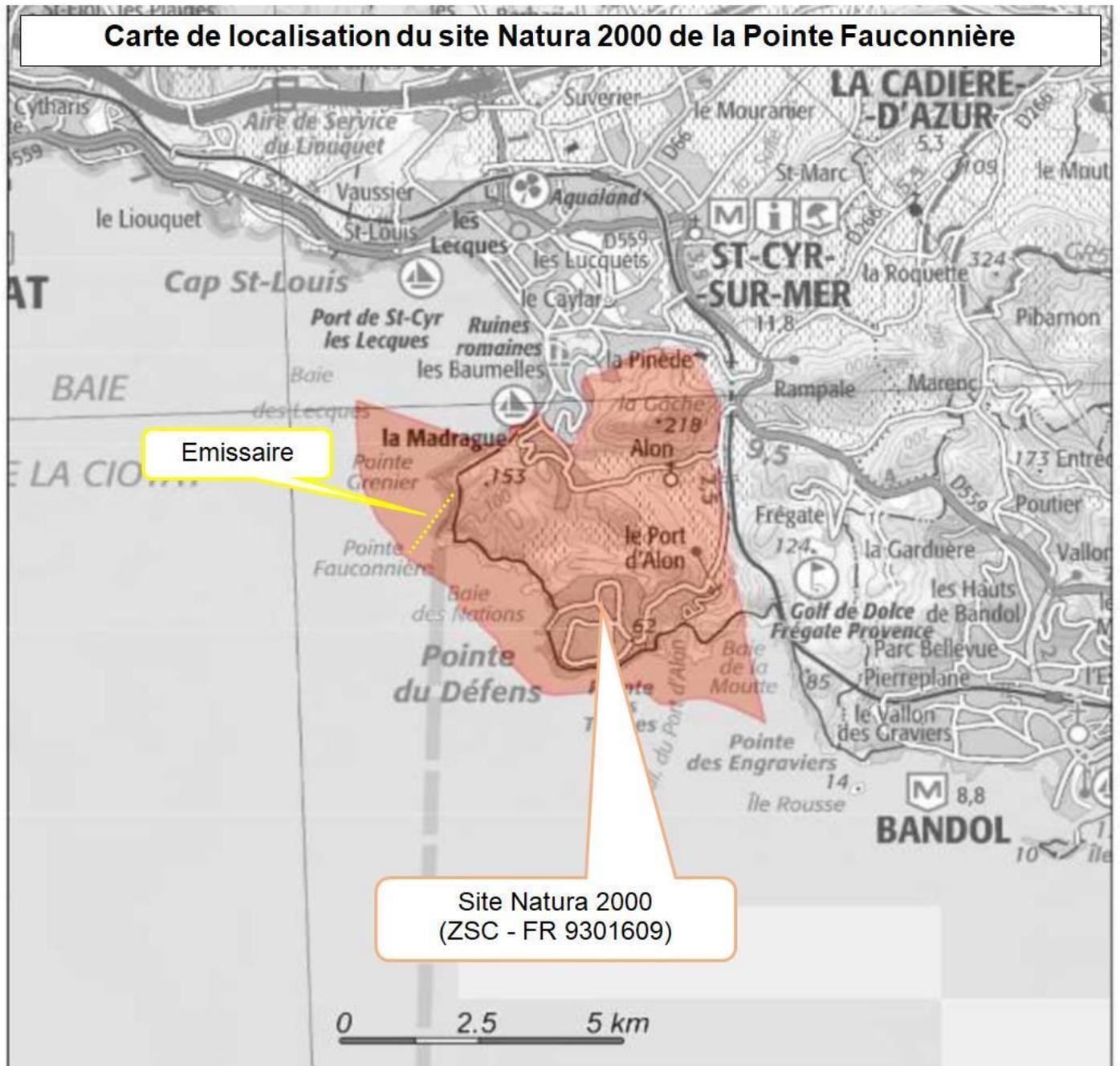
5 CARTE DE LOCALISATION DU SITE CLASSE



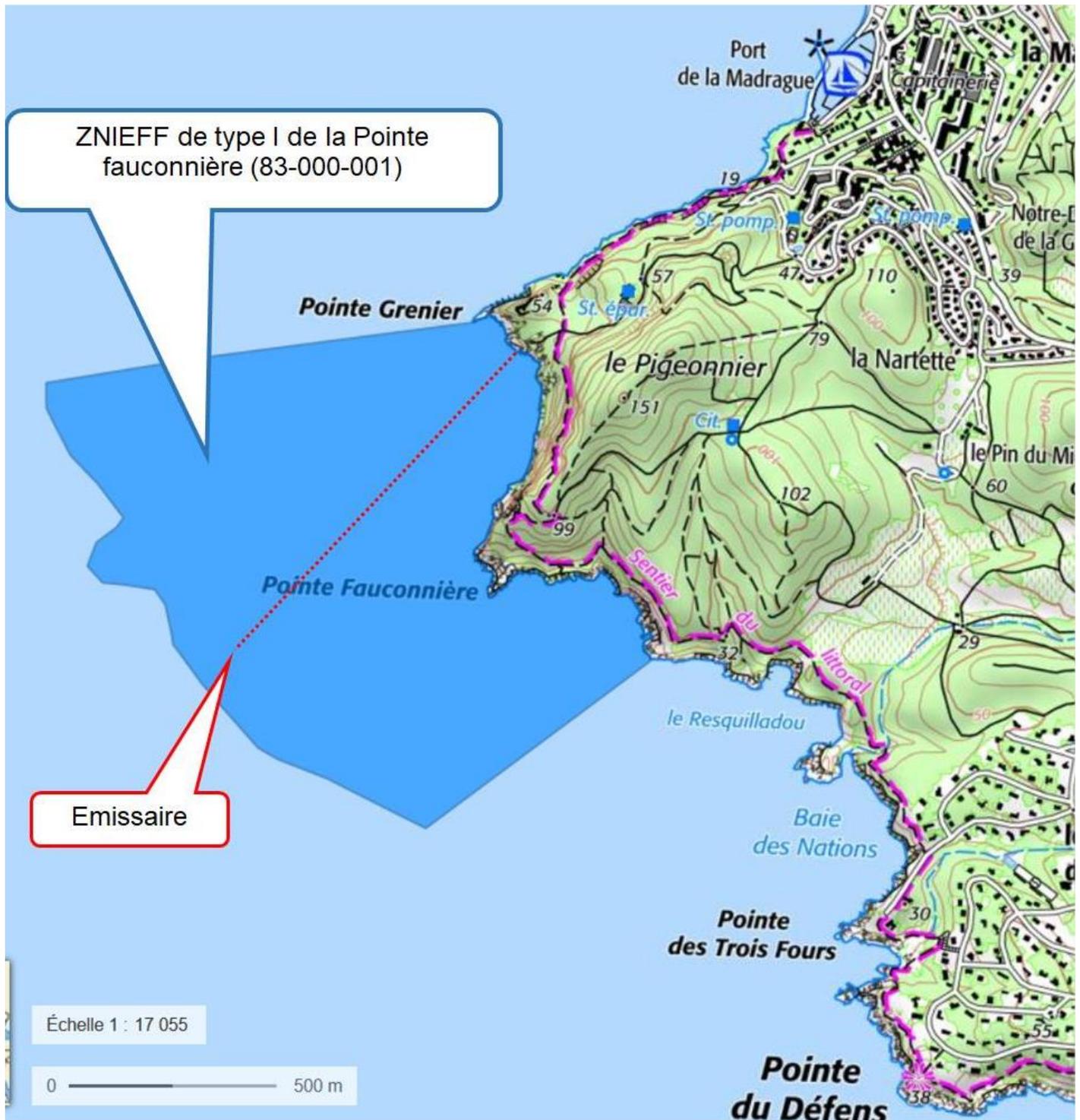
périmètre du Site Classé ———

Source : IGN-scan25

6 CARTE DE LOCALISATION DU SITE NATURA 2000



7 CARTE DE LA ZNIEFF



8 SYNTHÈSE ASSAINISSEMENT

De la qualité et de la pertinence des modalités d'exploitation du service et du service rendu aux usagers	
Les moyens matériels et humains affectés au service	<p>Moyens humains</p> <p>Le contrat sera géré par des équipes locales avec des compétences spécifiques :</p> <p>Pour les Usines : Véronique Hocquet avec :</p> <p>Les équipes de Jean-Yves Martin, pour l'exploitation (8 personnes).</p> <p>Les équipes d'Olivier Colombero pour les travaux concessifs et toutes les opérations de maintenance et de renouvellement (15 personnes).</p> <p>Pour le réseau et les Déversoirs d'Orage : Stéphane Saboya avec les équipes de Lilian Boulpiquante (18 personnes) et Matthias Goubert (8 personnes) pour le curage et toutes les interventions sur le réseau.</p> <p>C'est au total 591 heures qui seront consacrés à votre service (hors opération de renouvellement et travaux concessifs)</p> <p>Moyens matériels</p> <p>propres au service et mutualisés sur le secteur Ouest de Toulon.</p>
Les engagements pris lors du démarrage du contrat pour avoir une connaissance précise des équipements et du périmètre d'intervention	<p>Prise en compte du nouveau contrat et des nouveaux engagements avec une réunion de lancement interne et avec la collectivité.</p> <p>Inventaire initial sous 12 mois.</p>
Les engagements pris en vue d'une gestion de crise et pour assurer la continuité de service public	<p>Continuité du service public :</p> <p>En cas de risques de déversement au milieu naturel, intervention dans un délai inférieur à 2 heures.</p> <p>Une astreinte locale avec 6 Techniciens mobilisables et 1 cadre d'astreinte</p> <p>Gestion de crise :</p> <p>Un minimum de 76 personnes mutualisables sur le département du Var.</p> <p>Nous gérerons les différentes crises susceptibles de toucher le service assainissement jusqu'à leur terme avec le maximum d'investissement de nos équipes. Les coûts seront constatés quant à eux, au cas par cas.</p>
Le programme technique détaillé des opérations d'exploitation, d'entretien et le renouvellement des équipements d'exploitation et des ouvrages	<p>Exploitation :</p> <p>2 visites minimum par semaine sur les lits plantés de roseaux.</p> <p>Contrôle régulier du niveau de boues sur l'usine de Nèbre.</p> <p>Réparation des collecteurs et des branchements</p> <p>Maintenance :</p> <p>Curage de 10% du réseau par an,</p> <p>Tests à la fumée sur 5% du réseau par an, ITV sur 2% du réseau par an.</p> <p>Contrôle de 5 branchements par an,</p>

	<p>Maintenance courante</p> <p>Renouvellement :</p> <p>2 branchements par an</p>
Le programme technique détaillé concernant les travaux concessifs	<p>Mise en place du SIG la première année du contrat</p> <p>Réhabilitation de l'usine de Nèbre</p>
Les engagements pris sur le niveau du service rendu aux usagers	<p>Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h</p> <p>Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 à Toulon, de 8h00 à 12h00 à la Garde, lundi et jeudi de 14h à 16H au Castellet.</p> <p>Numéro d'astreinte unique : Disponible 24h/24 et 7j/7 (Prix d'un appel local)</p> <p>Alerte des abonnés en cas de crise : Alerte téléphonique</p> <p>Transmission du règlement de service : Sur demande et à la souscription d'un abonnement</p> <p>Communication en cas de crise Avec la Collectivité, les administrations concernées et les consommateurs</p>
L'organisation des relations avec l'autorité concédante	<p>Votre référent contractuel : Emmanuel Plessis</p> <p>Comité technique : Annuel</p> <p>Mission d'assistance et de conseil : Courant</p> <p>Elaboration et présentation du Rapport annuel du concessionnaire : Annuelle</p> <p>Portail collectivité : Accès à une plateforme d'échange entre le délégataire et la collectivité : Liste des contacts, accès au SIG, au bilan d'exploitation, suivi des interventions, Gestion électronique des documents, ...</p>
Les mesures prises en vue de respecter les objectifs de développement durable	<p>Réduction des gaz à effet de serre</p> <p>Charte chantier vert</p> <p>Optimisation des déplacements</p> <p>Démarche environnementale</p> <p>Triple certification Qualité Environnement Energie : ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 50001</p> <p>Lutte contre les eaux parasites : Fumigation, passage caméra, contrôle des branchements</p> <p>Charte « Zéro Phyto »</p>
Les moyens mis en place pour assurer la gestion des impayés	<p>En collaboration avec le gestionnaire du service de l'eau, responsable de la facturation.</p>
De la qualité et de la pertinence de la valeur économique et financière de l'offre	
<p>Un tarif en baisse</p> <p>Part Fixe : 40 € HT/an</p> <p>Part Variable : 0,88 € HT/m³</p>	